

Note de Politique Générale 18 février 2013

Madame,
Mademoiselle,
Monsieur,

La commune, cet état en miniature au service de la population, est riche de tous les projets qu'elle peut porter, attentive à développer des initiatives qui répondent au mieux aux attentes des citoyens, sensible à bien les informer et responsable de leur qualité de vie.

Elle est propriétaire d'infrastructures à entretenir en bon père de famille, elle est un employeur soucieux d'impliquer son personnel dans les projets qu'elle porte. C'est aussi ce village des temps modernes qui continue à porter tous les symboles de la vie en société. Le travail à accomplir par les autorités revêt une importance essentielle afin de contribuer à l'épanouissement de chacune et chacun.

La note de Politique générale que j'ai le plaisir et l'honneur de vous présenter ce jour sera emprunte d'une réelle ambition de remplir au mieux ces missions mais aussi d'une grande part de réalisme. **Ambition bien naturelle pour une nouvelle équipe mais aussi réalisme et humilité indispensable face à la tâche qui nous attend dans un monde en perpétuel changement.**

En effet comment ne pas tenir compte de la crise que traverse notre société tout entière qui impacte directement non seulement nos citoyens mais aussi les pouvoirs publics ?

Au niveau fédéral et régional, les différents Gouvernements s'efforcent de limiter les effets de cette crise dans un contexte de changement structurel important. La réforme de l'Etat ne sera pas sans un impact sur la manière dont les communes assumeront demain leurs responsabilités.

Par ailleurs, les modes de communication ont évolués, les exigences des citoyens aussi, il nous faut mettre en œuvre des méthodes de gouvernance plus modernes en matière de communication et d'information mais aussi faire œuvre de proactivité quant à la défense des intérêts de nos citoyens auprès des instances provinciales, régionales ou fédérales.

Nous souhaitons veiller au bien-être de la population en travaillant activement sur les différents volets qui façonnent sone quotidien :

Finances

La détérioration des finances communales n'est pas propre à Havelange, nous le voyons bien, elle est constatée et dénoncée dans d'autres communes : le glissement des charges d'un niveau de pouvoir à l'autre, sans pour autant être accompagné des moyens nécessaires, est un phénomène qui s'accroît et dont nous ne connaissons pas l'impact final.

L'Echevin des finances aura l'occasion de présenter sa note budgétaire, laquelle laisse peu de marge de manœuvre pour développer de nouvelles actions, notre souci étant de prester des services de qualité que le citoyen est en droit d'attendre.

N'allez surtout pas croire que cette situation est due à la nouvelle majorité en place, elle eut été exactement la même pour toute autre équipe qui serait à la destinée d'Havelange...Nous n'en sommes plus à nous demander si les raisons qui ont amené la commune à cette

situation sont de nature endogène ou exogène, nous en sommes à l'analyse précise de chaque piste qui nous permettrait d'améliorer la situation.

Administration - Sécurité

Il nous semble important de mieux faire connaître nos projets auprès de ces partenaires de premier plan que sont les membres du personnel communal afin d'obtenir leur adhésion à la dynamique. Le vivier est extraordinaire, la tâche qui pourrait devenir de la routine peut, si on le veut, se révéler une expérience utile...le personnel est bien souvent demandeur d'apporter sa pierre à l'édifice, il faut en tenir compte, nous ne l'oublierons pas !

Par ailleurs, le professionnalisme du personnel et de ses élus est bénéfique à l'image de marque de la commune. Nous pensons aux procédures de sélection sur base des compétences, à la formation, mais aussi la valorisation, ... et pourquoi ne pas étoffer le Rapport annuel. Celui de 2012 vous a été remis en même temps que la convocation de ce jour, il est pour nous un bon outil de communication sur les services prestés.

Il n'est plus nécessaire d'expliquer les mutations intervenues ces dernières années dans l'organisation des services de police mais la mutualisation des équipes et des dotations au sein des zones ne nous empêche pas de rester vigilants pour que, dans nos communes rurales, la police reste suffisamment équipée pour mener à bien un travail de proximité.

Enfin, même si le personnel des zones de police et des zones de secours n'est plus directement lié aux communes, il n'empêche qu'il faut saluer l'étroite collaboration avec ces corps de métiers qui, risquent au quotidien leur vie pour notre bien-être et notre sécurité. La mise à jour du Plan d'Urgence et d'Intervention et sa validation dans les plus brefs délais par les autorités provinciales n'en est qu'un premier exemple.

Aussi, il nous semble nécessaire de faire le point avec l'IBSR et les autorités régionales sur les zones à risque de la commune pour étudier et aménager le réseau routier selon les règles de sécurité optimales (ralentisseurs, passages piétons, chicanes, etc....).

Développement durable – Environnement – Logement - Mobilité

Durant cette législature, nous avons l'ambition pour notre commune de mettre en oeuvre un Agenda 21 (un plan d'actions en faveur du développement durable au niveau local qui implique un maximum d'acteurs locaux). Cela se traduira concrètement par la remise sur pied d'une Commission Locale de Développement Rural, en lui assurant une composition représentative des acteurs mais aussi par l'élaboration d'un nouveau Plan Communal de Développement Rural, qui mettra l'accent sur le développement durable.

Nous voulons également préserver et améliorer la qualité de notre environnement direct en favorisant la sauvegarde de la biodiversité. N'est-ce pas une richesse dont nous bénéficions depuis longtemps et qu'il nous faut choyer ?

Nous voulons impliquer activement les services communaux et les citoyens dans les programmes de protection environnementale (fauchage tardif, commune sans OGM, contrat de rivière Meuse aval, plan Maya, suppression de l'utilisation de pesticides par les services communaux,...), évaluer régulièrement ces programmes et apporter un soutien aux actions citoyennes.

Cette volonté de préservation se traduira par la sauvegarde et la création de milieux favorisant la biodiversité, la replantation de haies, la création de zones humides, la récréation d'un maillage écologique.

Au-delà de la sensibilisation des citoyens à la diminution des déchets, il est possible d'aller plus loin dans la lutte contre les incivilités environnementales. Nous irons en ce sens.

Un peu partout en RW on prédit une croissance importante du nombre logements, ce défi du logement pour notre commune rurale est de taille, nous voulons tendre à l'accès à un logement de qualité pour tous à un prix raisonnable. Cela passera par le développement d'une offre diversifiée de logements publics dans les villages qui proposent des équipements collectifs ou qui permettent un déplacement aisé vers ceux-ci.

Il existe encore de trop nombreux biens inoccupés. Nous voulons renforcer l'information sur les possibilités offertes par l'AIS pour remettre sur le marché ces immeubles qui peuvent répondre sans doute à des besoins de logement et en faire la promotion.

A l'heure où le coût de l'énergie ne cesse de croître, où nous savons qu'il nous faut tous faire un effort en terme de dépenses, comment ne pas envisager de réduire la consommation d'énergie au niveau de la commune et promouvoir la production d'énergie renouvelable?

Il nous faut réaliser un audit énergétique ciblé sur certains bâtiments publics, soutenir la guidance énergétique des ménages et favoriser l'utilisation rationnelle de l'énergie dans les comportements, les investissements. Nous souhaitons aussi étudier toutes les possibilités de permettre aux citoyens d'investir dans les énergies renouvelables et toutes les formules permettant d'associer la commune et les citoyens.

Plusieurs usagers se partagent l'espace public, mais au-delà de son utilisation la plus courante pour nos déplacements professionnels et ménagers, nous souhaitons permettre la réappropriation de cet espace par tous les usagers, et notamment les usagers dits faibles, et renforcer la sécurité routière.

A cette fin, un inventaire et un état des lieux des sentiers et chemins vicinaux sera établi afin d'identifier les voies qui offrent un intérêt et assurer l'accès à ces derniers et favoriser la mobilité douce....

Une meilleure mobilité passera aussi par la sécurisation des carrefours et traversées de village. Enfin, çà et là se sont développés des systèmes de covoiturage ou de taxi social, il est essentiel d'étudier l'extension et le renforcement de ces moyens de transport alternatifs.

Voirie - Travaux - Patrimoine

Il sera de bon compte d'établir un état des lieux de l'ensemble des voiries communales et des bâtiments communaux pour poursuivre la programmation de leur entretien ou réfection.

Il ne suffit pas de planifier et de mettre en œuvre les travaux publics de manière optimale et équitable sur le territoire, encore faut-il accentuer les démarches auprès des pouvoirs subsidiant afin d'obtenir que ce qui est prévu soit exécuté.

La commune étant propriétaire de biens, elle se doit de les entretenir, les embellir, les éclairer et poursuivre le programme établi pour :

- le sauvegarder et le mettre en valeur;
- apprendre aux enfants et aux adultes à connaître et respecter le patrimoine ;
- réduire la consommation énergétique

Il nous faut conserver de la manière la plus optimale les terrains appartenant à la commune, tout comme les forêts et les cours d'eau. Cette conservation du patrimoine naturel passera par la participation active au Contrat de Rivière Meuse-Aval mais aussi à l'assurance d'une

plus grande propreté sur tout le territoire de la commune pour améliorer son image de marque. Il faut être conscient que le service travaux le mieux doté du monde ne pourra faire qu'un travail parcellaire si les citoyens ne l'aide pas dans la conservation en bon état des bâtiments et des lieux qu'ils fréquentent.

Développement économique et touristique – Urbanisme et Aménagement du territoire

Nous souhaitons renforcer les synergies avec les opérateurs économiques et sociaux des communes voisines et des pôles majeurs proches de notre commune pour donner une meilleure information à ceux qui le souhaitent afin de trouver un emploi ou encore développer une activité indépendante.

Il est nécessaire de renforcer les commerces locaux existants et soutenir les actions visant à élargir l'éventail commercial.

Nous entendons mettre en œuvre la ZACC de Hiettine qui permettra de susciter la création d'emplois durables en soutenant les entreprises qui vont s'y installer. C'est un beau projet qui est attendu depuis longtemps maintenant.

Par ailleurs, la poursuite de la valorisation touristique des atouts de notre belle commune sera également une de nos priorités. Cette valorisation ne peut se faire qu'avec l'aide de la Maison du Tourisme et le Groupement d'Action Local. La dynamique est réelle et elle ne demande qu'à prendre encore de l'essor.

En ce qui concerne l'Aménagement du territoire, nous avons l'ambition d'embellir l'entité, de structurer son espace mais aussi d'accueillir les jeunes ménages car il ne faut pas l'oublier l'augmentation de la population représente l'un de nos défis futurs.

Il nous faudra faire en sorte qu'il y ait plus d'équilibre entre la liberté individuelle et d'entreprise et le respect des règles urbanistiques et environnementales. Pour ce faire, nous avons des outils de qualité que sont le Schéma de Structure et le Règlement Communal d'Urbanisme.

Il ne faut pas oublier de renouveler la Commission Communale Consultative de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM) qui remet des avis non contraignants, les décisions finales revenant aux autorités communales ou régionales.

Sports - Loisirs

Les jeunes et les enfants sont au coeur de nos préoccupations : Encourager, favoriser la pratique des sports et des loisirs partout dans l'entité pour tous....telle est aussi notre ambition pour cette législature.

Dans cette perspective, il est nécessaire d'équilibrer les aides communales entre les différentes sections et les différents sports notamment en fonction du nombre de membres et mettre à la disposition des associations locales des infrastructures sportives de qualité.

En ce qui concerne les comités de villages et surtout les salles, nous souhaitons tendre vers une harmonisation dans la gestion et dans un accès aux infrastructures qui ne fassent pas de différence entre les citoyens.

Petite enfance - Enfance - Jeunesse - Enseignement

Nous visons un accueil de qualité pour les enfants de moins de 3 ans et souhaitons que l'offre de places d'accueil corresponde à la demande, soit accessible géographiquement et financièrement. La coordination entre les acteurs (ONE, accueillantes, CPAS, etc.) sera recherchée, de même que la diversification des activités de l'accueil extra-scolaire (culture, arts, environnement, psycho-motricité). La commune est engagée dans un programme de Coordination Locale pour l'Enfance reconnu par l'ONE. La Commission Communale de l'Accueil qui sera renouvelée prochainement représente l'organe de coordination.

Nous souhaitons rendre les jeunes autonomes, les aider à se construire et à structurer leur projet, les encourager à se former, soutenir les structures existantes (Foyer des Jeunes, Mouvements de Jeunesse..). Un Conseil Consultatif des jeunes sera créé. Il permettra de cerner les souhaits spécifiques des jeunes et les accompagner dans leurs démarches et/ou recherches de solutions.

En ce qui concerne l'Enseignement, nous serons attentifs à l'épanouissement des enfants dans toute leur diversité, à la qualité des projets et pratiques pédagogiques de chaque implantation, à soutenir des projets qui favorisent le respect des autres, permettent la découverte de leur commune tout en offrant une ouverture au monde. L'échange et la concertation avec tous les acteurs de l'école seront privilégiés.

Action Sociale - Aînés - Culture

En ce qui concerne l'action sociale, les défis que nous devons relever s'annoncent de plus en plus nombreux et trouver des solutions dans un contexte financier toujours plus difficile sera notre ligne de conduite.

Le logement, le coût de l'énergie, la mobilité, la dégressivité des allocations sociales, l'isolement, la précarité des jeunes, des femmes seules avec enfants et des personnes âgées sont des problématiques récurrentes des usagers de notre CPAS. Nous serons attentifs à ne laisser personne sur le bord du chemin et traiterons avec équité l'aide au plus fragiles. Les nouveaux défis que sont la santé et le logement seront analysés en étroite collaboration avec les échevins en charge de ces problématiques.

Nous serons là aussi pour soutenir les travailleurs sociaux dans leur tâche, souvent obligés de trouver des solutions de bric et de broc dans ce contexte budgétaire.

Il nous reviendra également de permettre à toute une population de retrouver le chemin de la confiance en soi en poursuivant les ateliers d'éducation permanente et l'accès à la culture. Enfin, nous tenterons de concrétiser le projet déjà envisagé de la réinsertion socioprofessionnelle.

Les aînés ne seront pas oubliés. Nous serons attentifs à leurs besoins et tenons à les associer à la vie sociale et décisionnelle de notre commune par la mise sur pied d'un Conseil Consultatif des Aînés. Nous les écouterons et tenterons de répondre à leurs demandes dans la mesure de nos possibilités.

Le Centre Culturel doit pouvoir assurer ses missions, c'est pourquoi nous poursuivrons l'aide logistique et nous l'associerons au projet de Maison Rurale Polyvalente. Nous analyserons de manière précise la future gestion à MT et LT de ce projet (tant en matière d'investissement que de gestion quotidienne) en veillant à une représentation équitable entre le centre culturel, les associations, les riverains et les politiques.

Enfin, nous continuerons à assurer la promotion des activités du Centre Culturel de Havelange dans les communes voisines (en particulier Hamois et Somme-Leuze qui n'ont pas de centre culturel, notamment au travers des outils du GAL).

Santé - Participation citoyenne et information -Solidarité internationale

En matière de santé, une attention particulière sera portée aux plus jeunes mais aussi aux plus âgés, notamment en soutenant le concept « Bien vieillir chez soi ». Une première étape consistera à analyser les problèmes de santé rencontrés dans la commune ainsi que leurs causes. Les actions découleront de ce diagnostic. L'aspect « Santé » devrait être envisagé dans toute décision politique. Nous mettrons l'accent sur la prévention et la promotion de la santé ainsi que sur l'accès aux soins de première ligne.

Nous avons l'intention de mieux informer et écouter la population ainsi que de favoriser sa participation à la vie locale notamment grâce à la création de conseils consultatifs (de jeunes, aînés, solidarité internationale) et au soutien aux initiatives associatives qui tissent du lien entre les habitants et renforcent la solidarité.

Nous comptons faire preuve de solidarité avec le Sud en soutenant un projet particulier et en apportant notre soutien lors d'une urgence humanitaire. Ce sera l'occasion de tisser des liens entre populations d'enfants, de jeunes et mouvements de jeunes, écoles etc. A nouveau pour cette compétence, la première étape consistera à créer un Conseil Consultatif de la solidarité internationale. Faire d'Havelange une commune qui promeut et consomme les produits du commerce équitable est aussi au programme.

CONCLUSIONS

Dynamisme, solidarité, ambition mais aussi clairvoyance seront les maîtres mots pour nous guider dans cette législature.

Tous ces objectifs se feront avec le souci de :

- La prépondérance de l'intérêt général
- L'information et la participation des citoyens
- Un travail collégial et transversal
- L'implication du personnel communal
- Une gestion communale raisonnable et responsable s'inscrivant dans une perspective de long terme
- Le respect de la démocratie et des prérogatives du Conseil communal

Nous nous engageons à tendre au mieux vers ces objectifs avec enthousiasme et énergie mais c'est seulement avec l'ensemble des élus communaux qui, j'en suis convaincue sont aussi soucieux du bien-être de tous qu'il sera possible d'avancer. Je le répète, personne n'a le monopole de la réflexion. Mobilisons donc nos forces pour nourrir nos ambitions. Chacun détient une parcelle de vérité et ce n'est qu'à travers les débats que vit la démocratie. Celle-ci est faite de dialogue et de respect mutuel qui engendreront la confiance en l'autre.

Comme annoncé le 3 décembre 2012 lors de l'installation du Conseil Communal, nous travaillerons dans l'intérêt d'Havelange pour **nourrir la fierté d'y habiter mais aussi le plaisir d'y vivre ensemble.**

Je vous remercie

Nathalie DEMANET